

CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 27 juin 2013 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

- 98.1.** Réattribution de l'économie réalisée sur les jetons de présence au secteur associatif (Mme E. Tillieux, Cheffe de groupe PS)
- 98.2.** Menace de suppression des bureaux du Contrôle des Contributions et de l'Enregistrement du SPF Finance en Province de Namur (Mme E. Tillieux, Cheffe de groupe PS)
- 98.3.** Projet de loi relatif aux sanctions administratives communales, quelle application par la Commune de Namur en ce qui concerne les mineurs ? (Mme G. Grovonius, Conseillère communale PS)
- 98.4.** La diffusion des matchs des diables rouges sur écran géant (M. A. Piret, Conseiller communal PS)
- 98.5.** Le traitement de la surpopulation carcérale par la Ville de Namur (M. A. Piret, Conseiller communal PS)
- 98.6.** L'espace Hastimoulin et ses nuisances (M. F. Laloux, Conseiller communal PS)
- 98.7.** Le futur chantier de la patinoire de Jambes, une opportunité à saisir pour la Ville (M. F. Laloux, Conseiller communal PS)